

Ecole Supérieure - Gestion - Finance - Expertise-Comptable - Audit **CFA** - Centre de Formation d'Apprentis

DSCG - Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion – 2 ANS

PRESENTATION DU DSCG

- Le DSCG, Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion est un Master de niveau Bac + 5, reconnu par l'Etat
- Le Master se déroule en 2 années d'études correspondant à 4 semestres.
- La formation se déroule d'octobre à octobre de l'année suivante.
- L'inscription a lieu à partir de décembre et la rentrée s'effectue en octobre.
- Les cours sont proposés en présentiel.

PREREQUIS

Le DSCG est accessible :

- Aux titulaires d'un diplôme national de Master 2 de grade Européen
- Aux titulaires du DCG
- Aux titulaires du Master CCA (grade européen) ou du DSGC de l'INTEC qui offrent l'équivalence de 5 matières sur 7 du DSCG.

Pour les Unités restantes à savoir l'UE1, gestion juridique, sociale et fiscale et l'UE4, Comptabilité et audit, nous proposons une formule DSCG à la carte avec un programme adapté.

Des admissions parallèles sont possibles pour :

- Les étudiants de 1ère année de DSCG issus d'un autre établissement,
- Les étudiants ayant certaines unités d'enseignement restant à valider.

MODALITÉS DE FORMATION

FORMATIONS proposées:

- Formation Initiale
- Formation en alternance
- Formation à la carte
 - UE1 & UE4
 - UE7
 - Pour les autres UE, nous consulter : contact@icee.fr

➤ Pour toute information supplémentaire, se référer au Référentiel des Diplômes sur le site de France Compétences : www.francecompetences.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DSCG atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans le champ de la comptabilité, de l'audit, de la finance, du management et du droit. Le DSCG prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention. Il est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Il donne accès au stage d'expertise comptable et permet de préparer le DEC (diplôme d'expertise comptable).

LES + DE L'ECOLE ICEE

L'ICEE organise les formations selon deux modalités au choix :

- En Alternance d'une durée de 24 mois (de novembre à octobre de l'année n+2)
- En Formation Initiale où le rythme des études est comparable. Les étudiants doivent réaliser un stage en cabinet ou en entreprise dans le cadre des 16 semaines minimum du stage obligatoire (de Janvier à Mars).

EPREUVES

Le diplôme est délivré dès lors que :

- Les candidats ont capitalisé 120 Crédits Européens, ECTS, obtenus au terme des épreuves dans les 7 disciplines (Unités d'Enseignement) décrites cidessous,
- Une épreuve facultative de langue étrangère, à l'instar de l'UE14 du DCG est prévue au décret de décembre 2006,
- Les crédits des UE (Unités d'enseignement) sont validés par une note au moins égale ou supérieure à 6 par compensation des notes entre elles, la moyenne générale au Diplôme National de Master est au moins égale à 10.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

S'INSCRIRE A L'ECOLE ICEE

- Téléchargez votre dossier de candidature sur www.icee.fr. Envoyez-le par mail ou par courrier.
- Après étude de votre dossier, si celui-ci est recevable, l'école vous donne rendez-vous pour un entretien avec la Direction,
- Suite à l'entretien, si celui-ci est favorable, la Direction Pédagogique vous envoie un courrier d'acceptation sous 15 jours accompagné du contrat de formation à nous retourner signé.

SAS au Capital de 37 200 € - RCS B348 117 730 Nantes - SIREN 348 117 730 00047 - NAF 8542 Z Institut Privé d'Enseignement Supérieur N° UAI 0442276K - Centre de Formation d'Apprentis 17 Bd des Martyrs Nantais 44200 Nantes +33 2 40 35 36 37 @ contact@icee.fr - www.icee.fr



Ecole Supérieure - Gestion - Finance - Expertise-Comptable - Audit **CFA** - Centre de Formation d'Apprentis

DSCG - Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion – 2 ANS

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré dès lors que :

- les candidats ont capitalisé 120 Crédits Européens, ECTS, obtenus au terme des épreuves dans les 7 disciplines (Unités d'Enseignement) décrites au verso,
- les crédits des UE sont validés par une note au moins égale ou supérieure à 10 ou dès lors que l'ensemble des notes obtenues détermine une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20,
- par compensation des notes entre elles, la moyenne générale au Master est au moins égale à 10,
- une **note inférieure à 6/20** dans l'une des UE (sauf l'**UE8** qui est optionnelle) est éliminatoire.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

CARRIÈRES

Le DSCG forme les futurs cadres financiers ainsi que les futurs Experts-Comptables pouvant exercer des missions de comptabilité, de gestion ou d'audit. Le titulaire du DSCG peut aussi intégrer directement le marché du travail dans le domaine de l'audit comptable et financier auprès d'un commissaire aux comptes ou d'une direction financière en entreprise, dans le contrôle de gestion, dans la fonction publique, les banques ou les assurances.

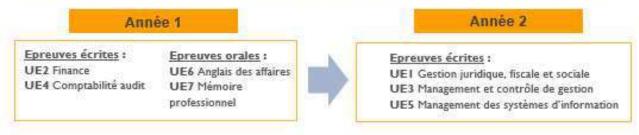
Le DSCG permet de poursuivre ses études vers le Diplôme d'Expertise Comptable (DEC) : il donne alors le titre d'Expert-Comptable Stagiaire inscrit à l'Ordre des Experts Comptables.

TARIFS - MODALITES DE REGLEMENT

Se référer aux tarifs et frais pédagogiques mentionnés sur la plaquette de présentation ICEE.

REPARTITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DSCG

FORMATION INITIALE OU ALTERNANCE OU FORMATION PROFESSIONNELLE
Admission possible après le DCG ou après un Master 2 de grade européen



DSCG - DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION - Master (Bac+5)



S'INSCRIRE A L'ECOLE ICEE

- Téléchargez votre dossier de candidature sur <u>www.icee.fr</u>. Envoyez-le par mail ou par courrier.
- Après étude de votre dossier, si celui-ci est recevable, l'école vous donne rendez-vous pour un entretien avec la Direction,
- Suite à l'entretien, si celui-ci est favorable, la Direction Pédagogique vous envoie un courrier d'acceptation sous 15 jours accompagné du contrat de formation à nous retourner signé.